



**Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A)
VOYAGES SCOLAIRES À BARCELONE
ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

Etabli en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (notamment de l'article 27) ainsi que de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Dénomination de l'établissement public

**Lycée polyvalent Marcel Rudloff
21, avenue François Mitterrand
67200 – Strasbourg**

Type de produits

Transports
Services
PS03 - Sorties et voyages

Description

- **Destination** : Barcelone (Espagne)
- **Nombre de participants** : 49 lycéens et 4 adultes accompagnateurs.
- **Durée** : 7 jours.
- **Dates** : du dimanche 15 avril (départ) au samedi 21 avril (retour)
- **Caractéristique du séjour** : voyage pédagogique dont le déroulement doit correspondre au programme joint au présent dossier de consultation.
- **Type d'hébergement** : hôtel (**offre principale**) ou famille d'accueil (**variante**).
- **Modes de transport principaux** : autocar.
- **Souscription d'assurances** : prévoir une assurance annulation individuelle ainsi qu'une assurance annulation groupe (attentats, catastrophes naturelles et technologiques) avec possibilité de report du voyage.
- **Règlement** : le règlement global du séjour s'effectuera par mandat administratif. L'unité monétaire est l'euro. L'entreprise titulaire du marché pourra percevoir une avance forfaitaire correspondant à 30 % du prix total TTC à la signature du contrat, 40 % 10 semaines avant la date de départ et 30 % à la réception des billets ou certificats de réservations du mode d'hébergement (cf. BO n°32 du 18/09/1997). Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour, après service fait.

Documents à produire

- **Devis en langue française sur lequel devra apparaître :**

- **Le prix global du séjour (HT et TTC).**
- **Le prix unitaire par participant.**
- **Le coût des modes de transport et d'hébergement envisagés** (faire apparaître séparément ces deux coûts).
- **Les frais de repas éventuels.**
- **Le prix des visites programmées.**
- **Le prix de l'ensemble des assurances annulation.**
- **Le caractère ferme et définitif des prix proposés pour la durée du marché comprenant tous les frais afférents** (aucun prix « à partir de » ne sera accepté).
- **Le programme détaillé des prestations** en fonction du programme pédagogique fixé et joint au présent dossier de consultation.
- **En cas de sous-traitance, la présentation de l'entreprise et des prestataires retenus.**

N.B. l'identité des participants sera confirmée au prestataire retenu au plus tard 3 mois avant la date de départ.

Critères d'attribution

Choix de l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1) Prix : 50%
- 2) Qualité de la prestation (adéquation au programme du voyage) : 50 %

Document annexe

- Programme pédagogique du séjour

Pouvoir Adjudicateur

Monsieur Claude Hautenaue, Provisieur

Personne responsable du suivi du présent marché

Monsieur Stéphane Vonesch, Adjoint-Gestionnaire

Règlement de l'appel d'offres

Offres à adresser :

- Par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante, intendant.0672806L@ac-strasbourg.fr